

Annexe 4 : Formations du Centre d'Études et de Formation en Partenariat avec les Entreprises et les Professions (CEFPEP)

Le Centre d'études et de formation en partenariat avec les entreprises et les professions (CEFPEP) propose à tous les personnels de l'éducation des formations en immersion en milieu professionnel.

Les missions du CEFPEP consistent à co-construire avec les partenaires du monde économique (entreprises, associations, fondations, organisations publiques...) des actions de formation continue pour les personnels de l'éducation, afin de répondre aux enjeux d'orientation et d'insertion sociale et professionnelle des jeunes,

Les formations proposées se déroulent en immersion de 1 à 5 jours, dans l'académie ou au niveau national en fonction des sites des partenaires du CEFPEP et de leur capacité d'accueil.

Formations	Objectifs	Publics cibles	Critères d'éligibilité	Modalités d'inscription	Traitement de la demande et prise en charge académique
<ul style="list-style-type: none"> Formations collectives soumises à inscription Formations à la carte Inscription individuelle 	Renforcer la relation école-entreprise en permettant aux personnels de découvrir des secteurs professionnels et d'être sensibilisés au fonctionnement des entreprises, dans une perspective d'accompagnement pour le projet d'orientation des élèves	Les formations proposées par le CEFPEP s'adressent à tous les personnels de l'éducation nationale, enseignants, personnels de direction, d'inspection, d'orientation et d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> Engagement du personnel à produire un rapport de stage Engagement du personnel à s'inscrire dans une démarche de redéploiement de la formation en académie dans le cadre d'une restitution de formation en étroite collaboration avec le corps d'inspection disciplinaire. (Une exploitation pédagogique est attendue) Pour les missions au niveau national, la durée de la formation doit être d'au moins 2 jours Les formations se déroulent hors temps scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> Offre publiée via GAIA-CEFPEP pour les formations du catalogue annuel Les candidats s'inscrivent via les formulaires Cefpep en ligne pour les formations à la carte https://eduscol.fr/inscription-cefpep:alacarte/ Pour les formations hors catalogue à inscription directe, les candidats s'inscrivent via le formulaire sur le site du CEFPEP 	<ul style="list-style-type: none"> Avis des corps d'inspection sur les candidatures Classement des candidatures par une commission académique Analyse des candidatures par le CEFPEP en collaboration avec la DGESCO et l'IGESR L'E AFC informe les candidats de la suite réservée à leurs candidatures Les frais de déplacements et de stage pour les missions au niveau national sont pris en charge par l'E AFC